VOUS ÊTES ÉTUDIANT.E EN 3ÈME ANNÉE DE SOINS INFIRMIERS ?

CONTRATS ALLOCATION D'ÉTUDES (CAE)

Rejoignez l'hôpital universitaire Robert-Debré dans le cadre d'un contrat d'allocation d'études !

- Un dispositif qui vous permet de mener à bien votre projet professionnel
- Un contrat avec un effet rétroactif sur 3 ans, accessible aux étudiants en IFSI de 3ème année (S5 et S6)

GRÂCE AU CAE, REJOIGNEZ UN ÉTABLISSEMENT PÉDIATRIQUE DE RÉFÉRENCE !

POUR EN SAVOIR PLUS, contactez-nous !

01 40 03 23 91 - 01 40 03 41 77
sandrine.tyzio@aphp.fr
robertdebre.aphp.fr/recrutement/stage

Hôpital Robert-Debré AP-HP

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS